

RISQUE ANNUEL D'INONDATION - ANNEXE B DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE 2019-78 (RCI-2019-78)



**Gradation de profondeur de submersion pour la crue la plus sévère**

**Limites des zones inondables**

- Limite de la zone des plus hautes eaux connues (PHÉC) crue de mai 2017
- Limite de la zone de faible courant (cote de 100 ans - 1% de risque annuel)
- Limite de la zone de grand courant (cote de 20 ans - 5% de risque annuel)
- Limite du lit majeur (cote de 2 ans - 50% de risque annuel)
- Limite de crue - pont/barrière
- - - - - Lien par canalisation

**Cotes de crues**

Numéro

00	00.00	Cote des PHÉC (m)
01	01.00	Cote de crue de 100 ans (m)
02	02.00	Cote de crue de 20 ans (m)
03	03.00	Cote de crue de 2 ans (m)

Les éléments aléatoires incertains sont présentés à titre indicatif seulement.

■ Numéro d'immeuble

• • • • • Ouvrage anthropique

■ Hydrographie

**Surface de référence géodésique**  
Système de référence géographique  
Projection cartographique

Ellipsoïde: GR5 80  
MAD 83 (SCR) compatible avec le système mondial WGS 84  
Méridien traverse méridien (MTM), zone de 3° système de coordonnées planes du Québec (SCOPE), fuseau 8 (EPSG:2600)

Origine des altitudes: COVD 28 (niveau moyen des mers)  
Coordonnées Origine: N: 504 800 mètres, Y: 0 mètre  
Facteur d'échelle: 0,9999

Montréal

Rivière des Prairies

1:2 000

Communauté métropolitaine de Montréal

**Notes à l'utilisateur**

Cette carte fait partie intégrante du règlement de contrôle intérimaire portant sur les zones inondables (RCI-2019-78) et ne doit être utilisée que dans le cadre de l'application de ce règlement. Tout autre usage est strictement interdit. Elle a pour but d'illustrer la position des limites des zones inondables pour les cotes de crues de récurrence de 2 ans, de 20 ans et de 100 ans, telles que déterminées par une étude de la Communauté métropolitaine de Montréal\*. Elle a aussi pour but d'illustrer la position de la limite des plus hautes eaux connues (PHÉC), telle que déterminée par une modélisation hydraulique réalisée par la Communauté\*.

**Topographie**  
Le fonds orthophotographique de ce document a été produit à partir de photographies aériennes acquises en avril 2015 pour le compte de la Communauté.

**Orthophotographie**  
Les cotes indiquées sur les plans sont à titre indicatif seulement et sont valables uniquement à la position géographique illustrée sur le plan. La Communauté a obtenu l'autorisation des cotes de crues du modèle hydraulique pour faire la projection sur les rives et déterminer les limites des zones de crues.

**Autres données**  
Cosonymes et numéros d'immeubles - Adresses Québec;  
Réseaux ferroviaires - Réseaux ferroviaires nationaux (RFN); Ressources naturelles Canada  
Limites et noms des MRC et municipalités - Ministère des Affaires municipales et de l'habitation;  
Autres toponymes - Noms de lieu officiels du Québec; Commission de toponymie du Québec.

**Projection des cotes sur les rives**  
Les cotes indiquées sur les plans sont à titre indicatif seulement et sont valables uniquement à la position géographique illustrée sur le plan. La Communauté a obtenu l'autorisation des cotes de crues du modèle hydraulique pour faire la projection sur les rives et déterminer les limites des zones de crues.

\*CMQ 2016, Rivière des Prairies amont, Révision des cotes de crues, Rapport BRG14102-RDM-2016/2-1.  
\*CMQ 2019, Rivière des Prairies amont, Évaluation des cotes relatives aux plus hautes eaux connues, Rapport BRG14102-RDM-2019/2-1.

Montréal

Rivière des Prairies

RCI-2019-78\_31H05-020-1704